

Vous envisagez de faire une demande DALO ?



**Vous avez fait une demande DALO et
vous avez eu une décision de refus
ou vous n'êtes toujours pas relogé-e-s ?**



**Vous avez besoin de conseils et
d'un accompagnement gratuits ?**



Contactez la Permanence DALO :

03 20 20 79 65

Les lundis après-midi de 14h00 à 16h00 ou laissez-nous un message vocal

**Si cela se justifie, un rendez-vous pourra vous être proposé
en présence d'un avocat lors de nos permanences physiques*